



**LA FERTE ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

20 mars 2018

DATE D’AFFICHAGE

20 mars 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents :

Votants :

OBJET

**Clôture du budget du
camping de la Sablière**

Pour :

Contre :

Abstentions :

Transmise en sous-
préfecture le

Reçue en sous-préfecture
Le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTE-ALAIS**

L’an deux mille dix-huit, le 26 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

PROJET DE DELIBERATION

CLOTURE DU BUDGET DU CAMPING DE LA SABLIERE

Considérant le manque de recettes qui amenuise le budget d’années en années et les dégradations qui sont constatées régulièrement sur le site ;

Considérant qu’il n’y a plus de résidents au camping ;

Vu la délibération 2017-I-4 du 31 janvier 2017 ;

Considérant qu’il convient de clôturer le budget du camping afin que l’ordonnateur puisse transférer les résultats de clôture dans chaque section respective du budget de la commune et réintégrer l’actif et le passif du budget du camping dans le budget principal de la commune ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

De procéder à la clôture du budget au 31 mars 2018 ;

De réintégrer les écritures et les résultats dans le budget principal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE DE

- **CLOTURER** du budget du camping de la Sablière au 31 mars 2018 ;
- **REINTEGRER** les écritures et les résultats dans le budget principal ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont les membres présents signé au registre. Pour copie conforme.

Le Maire,

Mariannick MORVAN